

3.2.6.2.4. STEP Legué – By Pass – Etat futur 1 - Pluie semestrielle – marée seule

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	2.4 x 10 ²	-
Anse aux moines	8.6 x 10 ²	-
Le Valais	6.4 x 10 ³	3h00
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 74 : STEP Legué - By-pass – Etat futur 1 - Synthèse Cas 7 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.2.5. STEP Legué – By-pass – Etat futur 1 - Pluie semestrielle – Vent de Sud-ouest

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	1.4 x 10 ³	0h50
Anse aux moines	3.6 x 10 ³	1h20
Le Valais	5.9 x 10 ³	3h00
Hôtellerie	2 x 10 ³	3h00
Lermot	2.2 x 10 ³	1h10
Conchyliculture	5.9 x 10 ³	0h40
Morieux	5.6 x 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 75 : STEP Legué – By-Pass – Etat futur 1 - Synthèse Cas 8 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.2.6. STEP Legué – By-pass - Etat futur 1 - Pluie semestrielle – Vent de Nord-est

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	2.5 x 10 ²	-
Les Rosaires	5.3 x 10 ²	-
Les rosaires Est	7.2 x 10 ²	-
Martin Plage	5.9 x 10 ³	2h40
Les Nouelles	4.7 x 10 ³	4h30
Anse aux moines	5 x 10 ³	2h40
Le Valais	2.2 x 10 ³	3h00
Hôtellerie	4.6 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 76 : STEP Legué - By-pass Etat futur 1 Synthèse Cas 9 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.3. STEP Moulin Hery

3.2.6.3.1. STEP Moulin Hery – Etat futur - Pluie mensuelle – marée seule

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	1.7 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 77 : STEP Moulin Hery - Etat futur Synthèse Cas 4 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.3.2. STEP Moulin Hery – Etat futur - Pluie mensuelle – Vent de Sud-ouest

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	1.9 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 78 : STEP Moulin Hery – Etat futur - Synthèse Cas 5 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.3.3. STEP Moulin Hery – Etat futur - Pluie mensuelle – Vent de Nord-est

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	1.3 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 79 STEP Moulin Hery – Etat futur - Synthèse Cas 6 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.3.4. STEP Moulin Hery – Etat futur - Pluie semestrielle – marée seule

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	1.9 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 80 : STEP Moulin Hery – Etat futur - Synthèse Cas 7 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.3.5. STEP Moulin Hery – Etat futur - Pluie semestrielle – Vent de Sud-ouest

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	2.2 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 81 : STEP Moulin Hery – Etat futur - Cas 8 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.3.6. STEP Moulin Hery – Etat futur - Pluie semestrielle – Vent de Nord-est

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	1.4 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 82 : STEP Moulin Hery – Etat futur - Tableau Synthèse Cas 9 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.4. DO se déversant dans le Gouet

3.2.6.4.1. DO vers le Gouet – Etat futur - Pluie mensuelle – marée seule

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 83 : DO vers le Gouet – Etat futur - Synthèse Cas 4 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.4.2. DO vers le Gouet – Etat futur - Pluie mensuelle – Vent de Sud-ouest

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 84 : DO vers le Gouet – Etat futur - Synthèse Cas 5 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.4.3. DO vers le Gouet – Etat futur - Pluie mensuelle – Vent de Nord-est

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : **BON**, **MOYEN**, **MAUVAIS**

Tableau 85 : DO vers le Gouet - Etat futur - Synthèse Cas 6 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.4.4. DO vers le Gouet – Etat futur - Pluie semestrielle – marée seule

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	1.5 x 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 86 : DO vers le Gouet - Etat futur - Synthèse Cas 7 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.4.5. DO vers le Gouet – Etat futur - Pluie semestrielle – Vent de Sud-ouest

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	1.1 x 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	1.4 x 10 ²	-
Conchyliculture	3.5 x 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 87 : DO vers le Gouet - Etat futur - Synthèse Cas 8 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.4.6. DO vers le Gouet – Etat futur - Pluie semestrielle – Vent de Nord-est

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	2.7 x 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 88 : DO vers le Gouet - Etat futur - Synthèse Cas 9 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.5. DO se déversant dans le Gouedic

3.2.6.5.1. DO vers Gouedic - Etat futur - Pluie mensuelle – marée seule

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 89 : DO Vers Gouedic – Etat futur - Synthèse Cas 4 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.5.2. DO vers Gouedic - Etat futur - Pluie mensuelle – Vent de Sud-ouest

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 90 : DO Vers Gouedic – Etat futur - Synthèse Cas 5 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.5.3. DO vers Gouedic - Etat futur - Pluie mensuelle – Vent de Nord-est

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 91 - DO Vers Gouedic – Etat futur - Synthèse Cas 6 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.5.4. DO vers Gouedic - Etat futur - Pluie semestrielle – marée seule

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	1.6 x 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 92 - DO Vers Gouedic – Etat futur - Synthèse Cas 7 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.5.5. DO vers Gouedic - Etat futur - Pluie semestrielle – Vent de Sud-ouest

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	1.4 x 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	1.9 x 10 ²	-
Conchyliculture	4.5 x 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 93 - DO Vers Gouedic – Etat futur - Synthèse Cas 8 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.5.6. DO vers Gouedic - Etat futur - Pluie semestrielle – Vent de Nord-est

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	4.4 x 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	< 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 94 - DO Vers Gouedic – Etat futur - Synthèse Cas 9 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.6.6. Synthèse

Il apparait très clairement à la lecture de ces résultats que la source des fortes concentrations en E.Coli calculées par le modèle est le fonctionnement en mode dégradé de la STEP du Légué, avec de gros volumes d'eaux chargées à 10⁷ E.Coli, déversés en quelques heures.

Les STEP du Légué et de Moulin Hery en fonctionnement normal ne conduisent pas à des contaminations au-delà du seuil de « qualité moyenne » des eaux de baignade.

Les rejets issus de DO, après traitement (situation future), avec des volumes rejetés relativement faibles, n'entraînent pas non plus de contaminations supérieures à 10³ E.Coli sur les points de suivi.

Un deuxième scénario futur (scénario futur 2) est donc proposé, dans lequel le fonctionnement dégradé de la STEP du Légué est supprimé (par amélioration de la qualité bactériologique sur le traitement primaire ou par la mise en place de bassin tampon).

3.2.7. Etat futur 2

L'état futur 2 correspond donc à la situation future après travaux sur les réseaux et avec un aménagement sur la station d'épuration du Legué (désinfection UV ou mise en œuvre d'un bassin tampon afin de supprimer le fonctionnement seul du traitement physico-chimique).

3.2.7.1. Pluie mensuelle

3.2.7.1.1. Etat futur 2 - Cas 4 Futur 2 : Marée seule

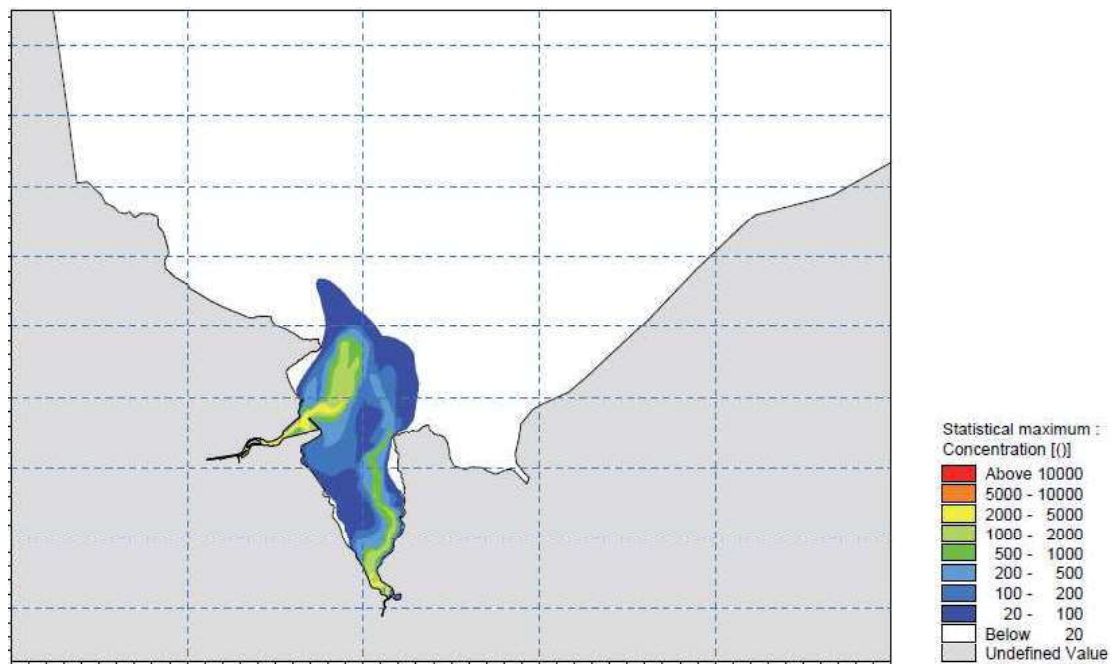
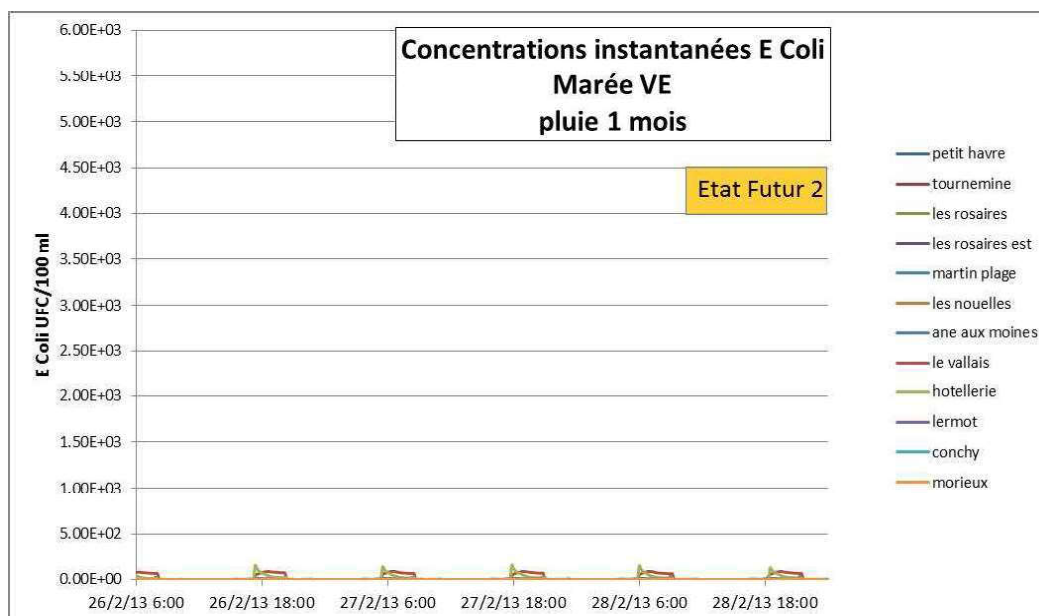


Figure 98 : Cas 4 : Rejets en situation Pluie 1 mois, marée VE seule, état futur 2



Graphique 18 : Etat futur 2 - Cas 4

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10^3 E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	$< 10^2$	-
Tournemine	$< 10^2$	-
Les Rosaires	$< 10^2$	-
Les rosaires Est	$< 10^2$	-
Martin Plage	$< 10^2$	-
Les Nouelles	$< 10^2$	-
Anse aux moines	$< 10^2$	-
Le Valais	$< 10^2$	-
Hôtellerie	1.7×10^2	-
Lermot	$< 10^2$	-
Conchyliculture	$< 10^2$	-
Morieux	$< 10^2$	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 95 : Etat futur 2 - Synthèse Cas 4 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations $> 10^3$ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.7.1.2. Cas 5 Futur 2 : Marée et vent de Sud-ouest

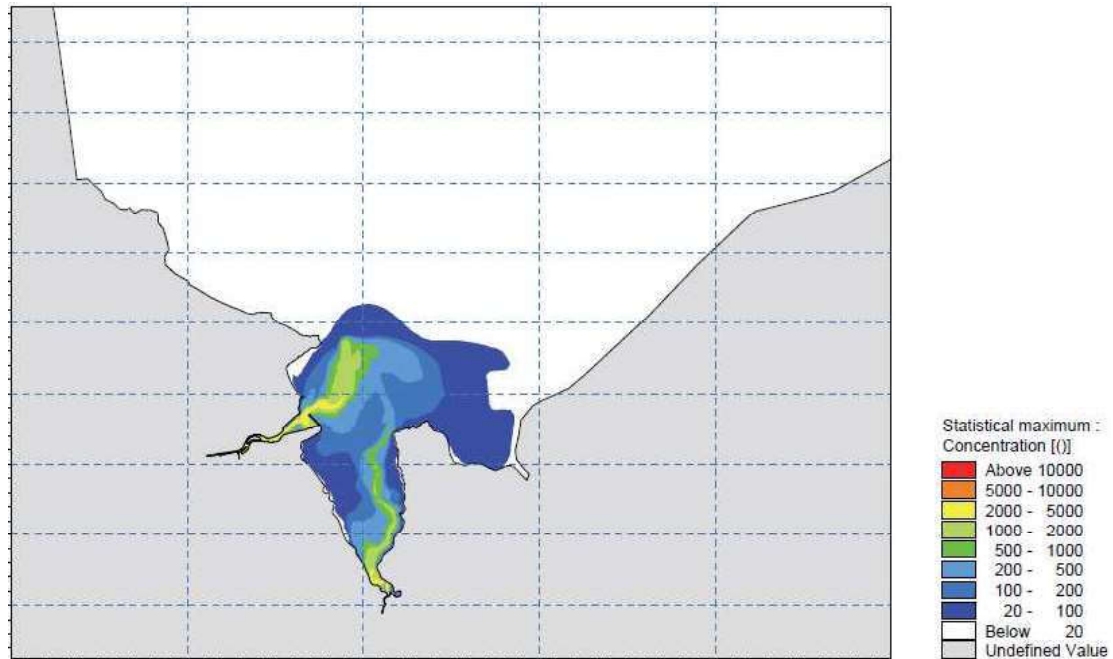
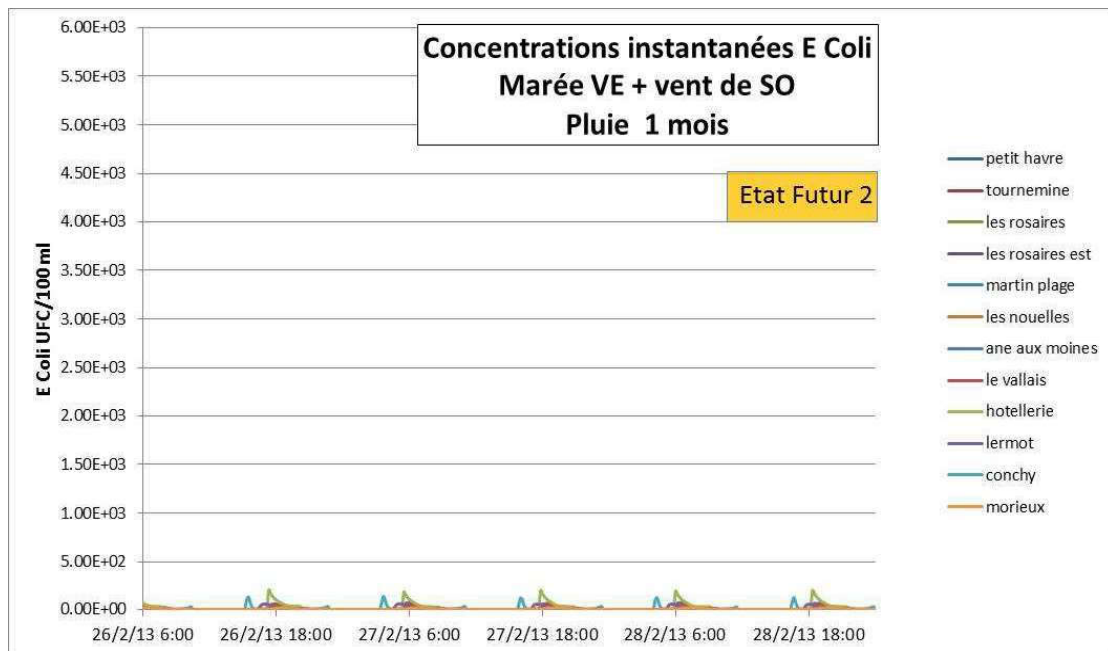


Figure 99 : Cas 5 : Rejets en situation Pluie 1 mois, marée VE + vent de Sud-ouest, état futur 2



Graphique 19 : Etat futur 2 - Cas 5

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	2.1 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	1.5 x 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 96 : Etat futur 2 - Synthèse Cas 5 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.7.1.3. Cas 6 Futur 2 : Marée et vent de Nord-est

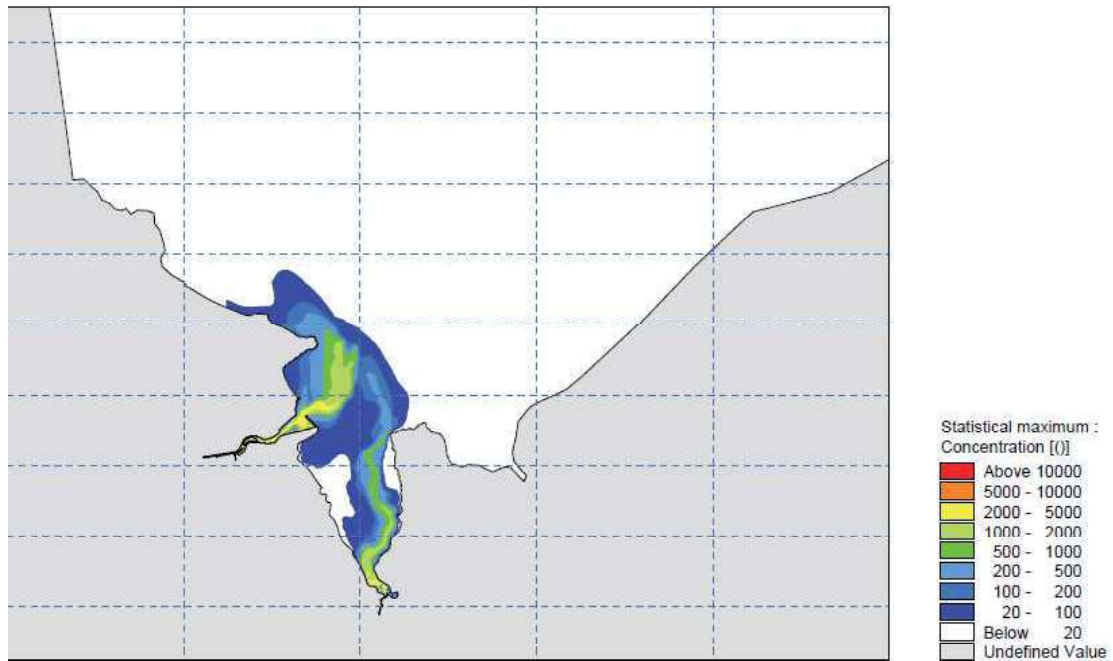
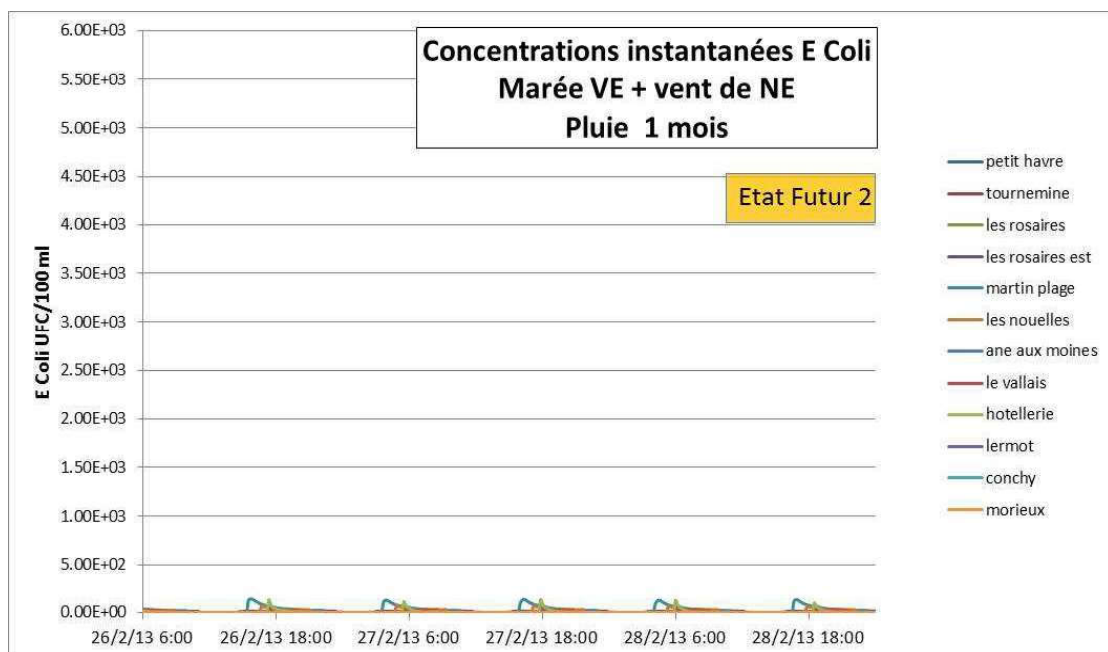


Figure 100 : Cas 6 : Rejets en situation Pluie 1 mois, marée VE + vent de Nord-est, état futur 2



Graphique 20 : Etat futur 2, Cas 6

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	1.3 x 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	1.3 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 97 : Etat futur 2 - Synthèse Cas 6 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.7.2. Pluie semestrielle

3.2.7.2.1. Cas 7 Futur 2 : Marée seule

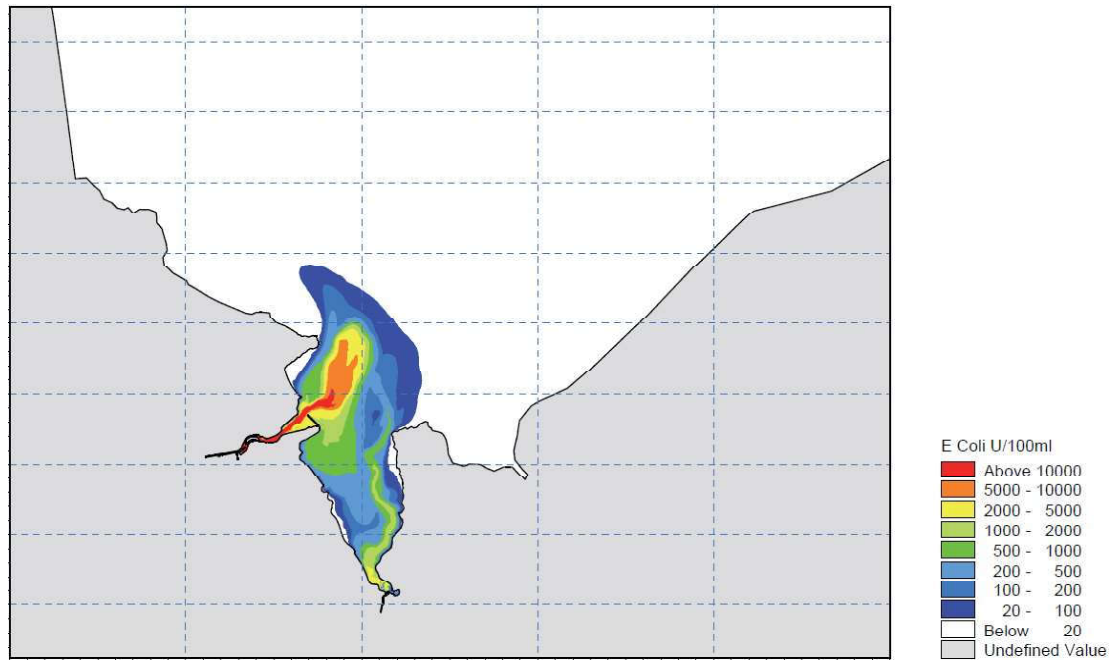
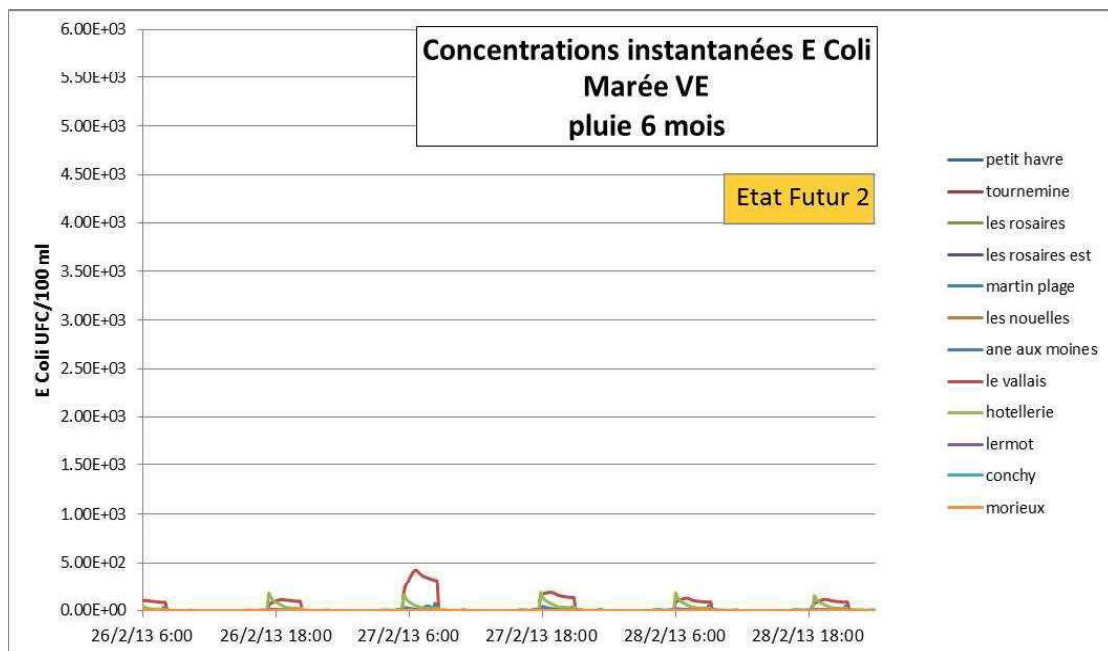


Figure 101 : Cas 7 : Rejets en situation Pluie 6 mois, marée VE seule, état futur 2



Graphique 21 : Etat futur 2, Cas 7

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	< 10 ²	-
Le Valais	4.2 x 10 ²	-
Hôtellerie	2 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 98 : Etat futur 2, Synthèse Cas 7 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.7.2.2. Cas 8 Futur 2 : Marée et vent de Sud-ouest

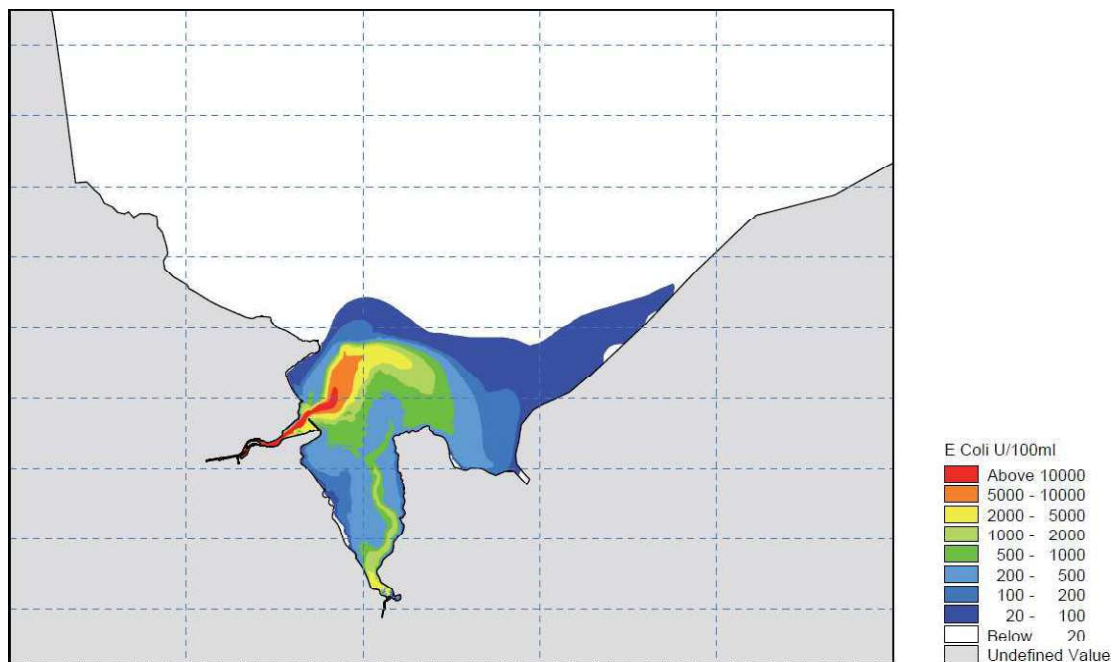
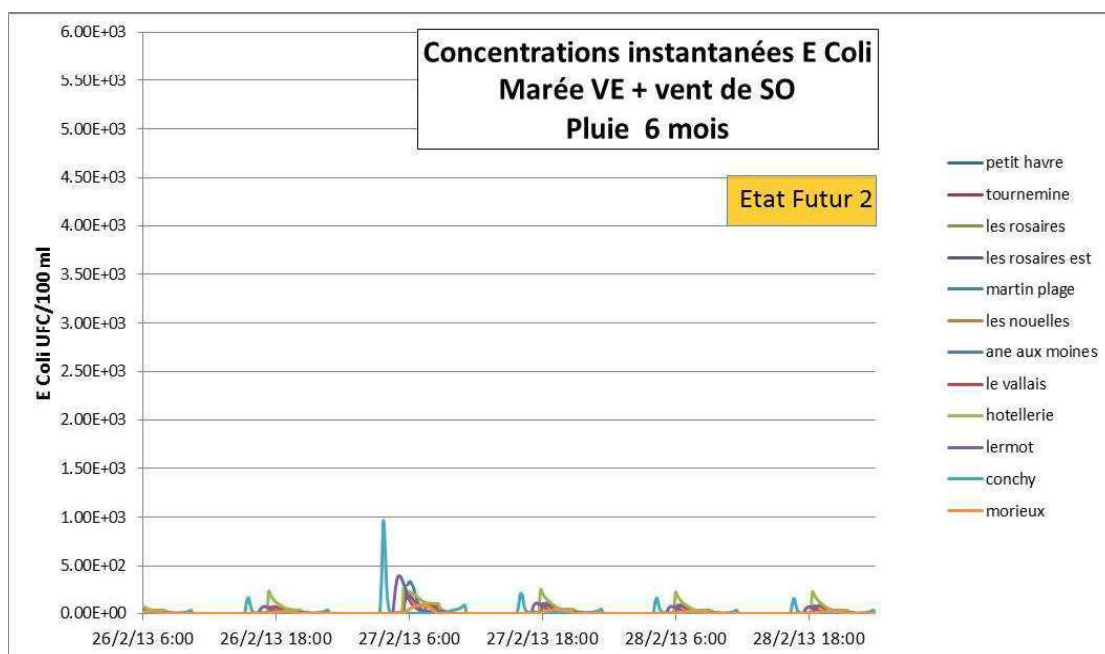


Figure 102 : Cas 8 : Rejets en situation Pluie 6 mois, marée VE + vent de Sud-ouest, état futur 2



Graphique 22 : Etat futur 2, Cas 8

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	< 10 ²	-
Les Nouelles	< 10 ²	-
Anse aux moines	3.4 x 10 ²	-
Le Valais	1.8 x 10 ²	-
Hôtellerie	2.5 x 10 ²	-
Lermot	4 x 10 ²	-
Conchyliculture	4 x 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 99 : Etat futur 2, Synthèse Cas 8 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.7.2.3. Cas 9 Futur 2 : Marée et vent de Nord-est

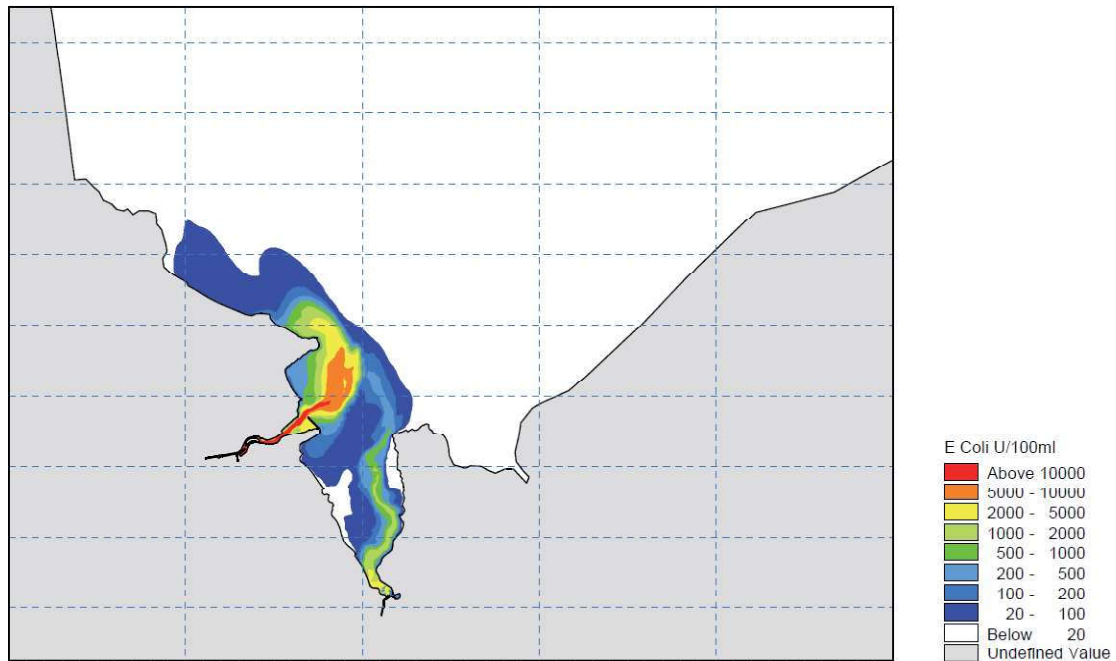
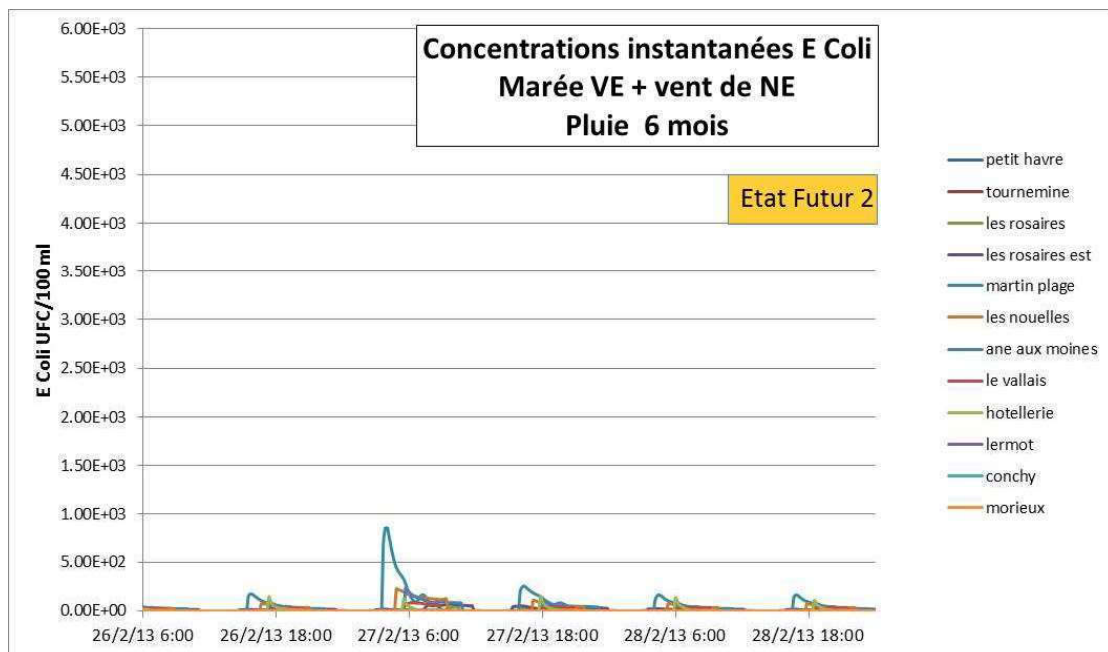


Figure 103 : Cas 9 : Rejets en situation Pluie 6 mois, marée VE + vent de Nord-est, état futur 2



Graphique 23 : Etat futur 2, Cas 9

Point suivi	Valeur maximum atteinte*	Durée de dépassement 10 ³ E. Coli UFC / 100 ml
Petit Havre	< 10 ²	-
Tournemine	< 10 ²	-
Les Rosaires	< 10 ²	-
Les rosaires Est	< 10 ²	-
Martin Plage	8.6 x 10 ²	-
Les Nouelles	2.2 x 10 ²	-
Anse aux moines	2.3 x 10 ²	-
Le Valais	< 10 ²	-
Hôtellerie	1.4 x 10 ²	-
Lermot	< 10 ²	-
Conchyliculture	< 10 ²	-
Morieux	< 10 ²	-

*Classement : BON, MOYEN, MAUVAIS

Tableau 100 : Etat futur 2 - Synthèse Cas 9 : Valeurs maximales atteintes et durée de dépassement de concentrations > 10³ E. Coli UFC / 100 ml

3.2.7.3. Synthèse

De manière assez attendue, on observe une forte amélioration de la qualité bactériologique des masses d'eau après rejets.

La qualité est « bonne » sur la majorité des points et très ponctuellement « moyenne » sur les points Martin Plage, Hôtelsérie et Conchyliculture en cas de pluie mensuelle.

En cas de pluie semestrielle, si la qualité des eaux est fortement améliorée, elle peut rester ponctuellement « moyenne » sur quelques points. Ceci est notamment dû au caractère extrême de l'évènement considéré (pluie semestrielle), et donc aux débits conséquents des STEP et des DO.

Globalement, on retient la forte amélioration de la qualité des eaux dans le scénario futur 2, dans lequel il n'y a plus de rejets liés au fonctionnement en mode dégradé de la STEP du Légué (soit par amélioration de la qualité bactériologique sur le traitement primaire, soit par la mise en place de bassin tampon).

